

"Le Cancéropôle construit l'avenir"

RECUEILLI PAR GIL BOUSQUET

Christophe de Margerie, PDG de Total, était hier à Toulouse pour assister à une réunion de la fondation de recherche Innabiosanté que le pétrolier soutient. Il a accordé à La Dépêche un entretien.



Dix ans après l'explosion d'AZF, Total a-t-il toujours l'intention de continuer à investir à Toulouse ?

C'est vrai que tout a démarré après la catastrophe d'AZF. Notre implication dans la recherche et l'économie toulousaine est une vraie volonté de prolonger une activité désormais orientée vers la santé et la recherche.

Nous avons beaucoup investi à Toulouse depuis 2001 mais c'est bien plus qu'une démarche de compensation. Nous montrons notre engagement vis-à-vis d'une ville où nous sommes présents depuis de très longues années. Cette relation s'inscrit dans l'histoire. Ici, nous faisons du concret : Toulouse est aussi un lieu important pour le réseau mondial de recherche que développe Total.

Vous avez aidé à lancer la fondation toulousaine Innabiosanté grâce à un don de 10 M€. Allez-vous continuer ?

Notre participation au lancement d'Innabiosanté a créé un effet d'entraînement attirant d'autres donateurs et je m'en félicite. Il est clair que nous continuerons à participer à hauteur de l'intérêt de la démarche.

Quel est votre sentiment sur l'ouverture prévue fin 2011 du second procès de la catastrophe AZF ?

En première instance, le tribunal a reconnu que les causes de l'explosion d'AZF n'étaient pas connues. Le Parquet, suivi par les parties civiles, a souhaité un procès en appel. C'est leur droit, je le respecte. Ce qui est important, c'est de continuer en parallèle à construire l'avenir. C'est bien le sens du Cancéropôle.

Total a obtenu des permis de prospection pour le gaz de schiste. Pensez-vous pouvoir exploiter cette énergie de manière responsable ?

Aujourd'hui, il n'est pas question d'exploitation. L'objectif du permis est de savoir s'il y a un potentiel, dans quelles conditions il serait exploitable et de mener des études pour proposer des techniques acceptables les populations et pour l'environnement. La polémique est telle que se discutent des projets de loi interdisant l'exploitation donc l'exploration. C'est un peu triste de s'interdire a priori d'exploiter une richesse potentielle du pays. Il est réducteur de prendre l'exemple américain. Ne peut-on pas faire mieux ?

Les populations craignent des conséquences pour la nature...

Il y a trois phases : la reconnaissance, l'exploration et l'exploitation. Avant tout, il faudrait pouvoir, grâce à des sondages, vérifier que la roche mère contient suffisamment de gaz pour justifier de faire une première exploration. Il n'y a absolument pas de fracture hydraulique à ce stade. Nous aurions par la suite besoin de fracturer sur quelques puits d'exploration. Chaque étape nécessite de toute façon des autorisations. Après le moratoire, si nous pouvons poursuivre les études, nous expliquerons notre démarche avant tout forage.

Tous les pétroliers sont reçus par la ministre de l'Économie lundi au sujet d'une contribution spéciale de 100 M€ qui vous serait appliquée. Comment réagissez-vous ?

J'ai tenu à y aller en personne car Total fait face à ses responsabilités. Mais le chiffre de 100 M€ n'a jamais été mis sur la table. C'est Éric Besson, ministre de l'Industrie qui a donné cette estimation. Il faut avoir à l'esprit qu'en France, les grandes surfaces concentrent plus de 60 % de la distribution d'essence contre un peu plus de 20 % pour Total. Cette idée de taxe relève d'un positionnement politique bien sûr, mais il y a un vrai sujet. Les ménages souffrent d'une énergie chère. Les consommateurs peuvent comprendre que les prix de l'énergie ne peuvent qu'augmenter. La consommation grandissante des pays émergents ajoutée aux crises géopolitiques met les prix sous pression.

Comment expliquez-vous que Total ne paie pas d'impôt sur les sociétés en France, une situation qui a provoqué l'émoi d'élus et de contribuables ?

Le groupe Total paie 53 % d'impôts sur ses bénéfices, c'est-à-dire 10,2 milliards d'euros d'impôts dans le monde en 2010. En France nous avons payé en impôts et taxes diverses 800 millions d'euros. En revanche, pour payer de l'impôt sur les sociétés, il faut réaliser des bénéfices. Or, nous ne faisons pas de profit en France car le raffinage traverse d'importantes difficultés et nos marges sur la distribution sont très faibles. Nous réalisons la plus large partie de nos profits dans nos activités amont, c'est-à-dire à l'international, hors de France.

Le chiffre : 10 millions

euros > Fondation. À la création de la fondation toulousaine Innabiosanté qui finance des projets de recherche dans la lutte contre le cancer, le groupe Total a apporté 10 millions d'euros entraînant dans son sillage d'autres sociétés comme GlaxoSmithKline, Pierre Fabre ou Amgen.

Un soutien à la recherche

Le PDG de Total, a assisté hier à une réunion de présentation des projets de recherche soutenus par la fondation Innabiosanté. Lancée en 2006, cette fondation nationale intégrée au Cancéropole de Toulouse soutient des projets innovants au croisement des biotechnologies, infotechnologies et nanotechnologies. Philippe Douste-Blazy qui s'est entretenu avec Pierre Cohen, le maire de Toulouse, est le président de cette fondation : « Nous avons reçu 160 projets de recherche. Dix ont été retenus : cinq proviennent de Toulouse, l'autre moitié venant d'ailleurs », a-t-il précisé.

Parmi les projets retenus, des chercheurs ont présenté un projet qui vise à développer un nouveau système de dépistage du cancer du sein. Par une simple prise de sang, le procédé permet de détecter la présence d'un cancer. « Bien avant que n'apparaissent des tumeurs. Plus le cancer est traité tôt plus les chances de guérison sont importantes » a précisé Philippe Douste-Blazy en présentant ce projet.

Christophe de Margerie a ensuite visité en début d'après-midi L'Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle installé à Labège près de Toulouse.

« Nous montrons notre engagement vis-à-vis d'une ville où nous sommes présents depuis de très longues années. Cette relation avec Toulouse s'inscrit dans l'histoire. »

Christophe de Margerie, PDG de Total